



Handwritten signature

Pax Romana

MOUVEMENT INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS CATHOLIQUES
MOUVEMENT INTERNATIONAL DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES

L'UNIVERSITÉ ET L'ÉGLISE

Dans le cadre de la préparation immédiate du Congrès mondial du Canada une commission internationale s'est réunie au début de la Semaine-Sainte à Montallegro (Rapallo) pour l'étude du thème « L'Université et l'Eglise ». Quinze personnes venues de France, d'Italie et de Suisse — théologiens, aumôniers universitaires, professeurs, étudiants, dirigeants de Pax Romana — ont travaillé pendant trois jours sous la présidence discrète, mais entraînée, du professeur Olivier Lacombe ; à ce petit groupe s'est joint pour une journée M. le professeur Ceretti, Recteur de l'Université de Gênes.

La réunion devait se tenir ailleurs ; mais ce doit être quelque chose de plus qu'une simple coïncidence qui a fait tomber le choix définitif sur Montallegro. Ces journées rentrent ainsi dans la ligne des rencontres de Pax Romana sur l'apostolat universitaire qui nous ont conduits depuis les hauteurs de Mariastein à la plaine aride, mais bénie, de Fatima, pour nous amener enfin, face au splendide panorama de la côte méditerranéenne, à ce sanctuaire où l'on invoque la Sainte

possède la vérité révélée ; qui possède aussi la charité et la grâce nécessaires à ceux qui voudraient réaliser les vrais buts de l'Université.

Ce que l'Université donne à l'Eglise : Il est évident que les Facultés ecclésiastiques collaborent étroitement avec l'Eglise enseignante ; mais l'Université laïque elle-même (où le mot « laïque » se réfère aux choses du temporel, même à l'intérieur d'une Université catholique) peut faire un apport direct à la pensée et à la vie de l'Eglise. Le progrès de la recherche pose continuellement des problèmes nouveaux à la théologie ; il stimule son effort et lui fournit en même temps des instruments (par exemple, les données de la philologie, de l'histoire, de la psychologie, des sciences biologiques). Lorsqu'il s'agit d'Universités catholiques ou du travail de professeurs et d'étudiants catholiques conscients de leur tâche, cette collaboration sera évidemment quelque chose de bien plus qu'un effet presque « automatique ». Qu'on pense aux paroles adressées par le Saint-Père à Pax Romana à l'occasion du Congrès d'Amsterdam : *Aujourd'hui les théologiens catholiques doivent pouvoir compter sur Nos fils, savants ou techniciens, philosophes ou juristes, historiens, sociologues ou médecins, pour fournir à leurs travaux l'assise de connaissances profanes éprouvées. Au sein de l'Eglise et en votre qualité d'intellectuels, c'est là votre mission privilégiée.*

Enfin, toute Université, pour autant qu'elle soit fidèle à son sens propre, est une affirmation de vérité et de charité naturelles ; par là c'est une préparation à la révélation surnaturelle, à la rédemption et à la charité surnaturelles, pour ses maîtres et ses étudiants, mais aussi pour la communauté vers laquelle l'Université est orientée.

Ce que l'Eglise donne à l'Université : C'est d'abord sa Vérité révélée, ce qui pour les Facultés de Théologie est l'objet même de leurs travaux. Ce sont des directives précises pour toutes les Facultés instituées ou approuvées par elle. Mais, en général, c'est son respect et son encouragement pour cet ensemble de valeurs humaines que constitue la vie universitaire ; ce sont les fruits de son expérience séculaire ; c'est le sens de la vérité, de la culture, de la communauté, de la charité, ce sens des valeurs que l'Eglise continue à sauver dans les moments les plus critiques de l'histoire, quand tout semble se perdre dans un relativisme (aujourd'hui un « problématisme ») inconsistant. C'est l'Eglise qui, en donnant le sens du surnaturel, *sauve les conditions fondamentales* pour que l'Université puisse continuer à vivre efficacement sur un plan vraiment humain.

A l'heure actuelle, il est urgent de favoriser le rapprochement entre l'Université et l'Eglise. Il faudrait que les catholiques, même ceux qui ne sont pas des « intellectuels », comprennent mieux l'importance de l'Université pour la société tout entière. Il faut également que les hommes de culture s'intéressent davantage à l'Eglise, à ce qu'elle est en elle-même, à sa vie intellectuelle ; qu'ils aient davantage le sens de l'Eglise : le sens du Christ et de Dieu.

Les enseignements de l'histoire

En retraçant l'histoire des rapports entre l'Université et l'Eglise, le Révérend P. M.-H. Vicaire, O.P., professeur à l'Université de Fribourg, distinguait quatre périodes à partir du XII^e siècle : celle de la *création* des Universités par l'Eglise (soit que l'autorité ecclésiastique approuve formellement une fondation, soit qu'elle en prenne elle-même l'initiative) ; celle du *gouvernement* des Universités par l'Eglise ; celle où l'inspiration de l'Eglise se trouve *freinée* par les nationalismes ; celle enfin de l'*exclusion* plus ou moins complète de l'Eglise par les laïcismes et étatismes ; avec la réorganisation napoléonienne de l'Université de France achève de s'épanouir le mouvement esquissé en Europe par les despotes du XVIII^e siècle.

A ces quatre périodes correspondent plus ou moins quatre tendances : ecclésiastique, nationale, profane et libérale, étatique, qui se sont manifestées dans l'Université

soit successivement, soit simultanément. *Aujourd'hui*, au terme de cette évolution historique, nous nous trouvons en face de trois types d'Université :

des Universités étatiques, laïques, organes d'Etats autoritaires, où l'hostilité contre l'Eglise catholique est souvent vigoureuse ;
des Universités nationales, profanes, qui n'ont pas perdu le souvenir de la tutelle ancienne de l'Eglise et qui ont parfois une position ambiguë à son égard ;
des Universités catholiques, où l'Eglise joue son rôle d'animatrice et de rectrice.

En face de ces trois types d'Université, les moyens d'action de l'Eglise seront très différents. Même en dehors de l'Université catholique une certaine action hiérarchique sera parfois possible, mais partout où il y a encore des chrétiens, l'esprit de l'Eglise pourra être à l'œuvre, ce même esprit qui a travaillé puissamment à la naissance et à l'épanouissement de l'Université médiévale. L'Université — et la culture en général — n'a pas à se remettre en état de tutelle à l'égard de l'Eglise, et nous ne pourrions guère retrouver la belle spontanéité d'une période où tout était en gestation ; mais nous avons de précieux enseignements à retirer de ce moyen âge où l'élan de la foi inspirait l'optimisme rationnel de la recherche intellectuelle, où l'esprit chrétien s'exprimait dans un sens profond de la tradition, dans un esprit extraordinaire de synthèse et usqu'à dans le sens communautaire qui a fait naître l'Université en tant qu'institution.

Aujourd'hui, avec des modalités différentes, l'action de l'Eglise dispose de deux moyens essentiels : le *témoignage* de la vérité totale et le *dialogue* avec les autres, que ces « autres » soient des institutions ou des personnes. Ces deux moyens ne sont, d'ailleurs, pas entièrement distincts, car dans le témoignage il y a déjà un commencement de dialogue et il ne sert à rien de dialoguer si l'on n'est pas « témoin ».

Témoignage d'une vérité totale

C'est avant tout l'Université catholique, là où elle peut exister, qui doit jouer aujourd'hui le rôle de témoin. Elle doit être cette « école de sagesse » dont M. le professeur Giovannini, de l'Université de Fribourg, nous a tracé le portrait. Appelée à réaliser la *synthèse de tous les objets du savoir... jusqu'à la clef de voûte de l'édifice, au-dessus même de tout l'ordre naturel* (Discours de Sa Sainteté Pie XII aux représentants des Instituts catholiques de France), l'Université catholique devra entreprendre la première cette réforme de l'enseignement universitaire dont on ressent partout aujourd'hui le besoin, une réforme qui permettra que le « technicien » soit en même temps réellement un « sage ». En remplissant son rôle de témoin, l'Université catholique sera ainsi une « pépinière » de savants formés en philosophie chrétienne. Mais pour ne pas faillir à sa tâche, elle devra exercer une vigilance continuelle, s'interdisant toute facilité soit dans le domaine scientifique, soit dans le domaine de la vie religieuse et spirituelle : le « mérite catholique » ne doit pas se confondre avec le « mérite universitaire » ni la formation de catholiques de première ligne avec la « conservation » d'une médiocrité ! C'est avant tout la *qualité* du témoignage qui compte, même si ce principe oblige parfois à limiter les ambitions à quelques Facultés plutôt que d'entreprendre une Université complète.

Dans l'Université catholique tout monte vers la *Faculté de Théologie* ; c'est là surtout que l'Eglise exerce sa fonction

d'assumer tout ce qu'il y a de valable dans la culture humaine. La présence d'une Faculté de Théologie dans une Université comporte aussi le grand avantage de favoriser les contacts entre ecclésiastiques et laïques sur le plan de la culture.

Dans l'Université neutre, une Faculté de Théologie, tout en facilitant le dialogue avec les non-catholiques, jouera aussi le rôle de témoin à la Vérité totale.

Là où il n'y a ni Université catholique ni Faculté de Théologie, ce rôle pourra être joué par des « Ecoles de sagesse » conçues selon une formule plus souple. Qu'on pense, par exemple, à l'*Eau Vive*, centre international créé tout près de Paris par les Pères Dominicains, ouvert à tous ceux qui cherchent la vérité, et le Dieu de vérité.

Mais il y a une autre « Université » qui témoigne actuellement un peu partout dans le monde : c'est une Université catholique « au sens dynamique », ensemble de tous ceux qui cherchent dans leurs mouvements universitaires catholiques, et dans Pax Romana — par des études, des rencontres, des publications, etc. — l'intégration de leur science dans la Vérité totale.

Conditions et efficacité d'un « dialogue »

Si le « témoignage » est nécessaire, il ne suffit pas d'annoncer la vérité. Il faut d'envisager l'ensemble de la situation universitaire actuelle en termes de l'Université catholique. Aujourd'hui, l'action de l'Eglise sera surtout l'action de l'esprit de l'Eglise, que les catholiques doivent faire pénétrer partout, non pas dans un but de prosélytisme agressif, mais avec un respect réel des valeurs humaines de la vie universitaire et avec un souci d'efficacité qui ne soit pas autre chose qu'une charité authentique.

La première condition de ce « dialogue », c'est un *effort loyal de compréhension*. Il s'agit d'abord de connaître objectivement la position de l'autre ; ensuite d'essayer de comprendre la subjectivité qui porte son jugement, sans pour cela adhérer au jugement qu'on voit être erroné. Il y aura bien des équivoques à dissiper — un positiviste qui parle de « vérité » ou un marxiste qui parle de « liberté » ne mettront pas sous ces mots la même réalité que nous — mais l'effort doit être fait. C'est seulement à ce prix, d'ailleurs, que nous pourrions demander aux autres une même ouverture d'esprit vis-à-vis de notre position.

On cherchera ensuite les *bases communes* qui pourront nous rapprocher des autres, soit des autres pris individuellement, soit des institutions qui incarnent leurs positions. Parfois ces bases seront très larges, étayées de toute une tradition chrétienne ; parfois elles seront difficiles à discerner, mais « l'erreur pure » n'existe pas : au sein même d'une position insoutenable, on peut déceler des attitudes valables, la recherche loyale, par exemple, d'une vérité scientifique.

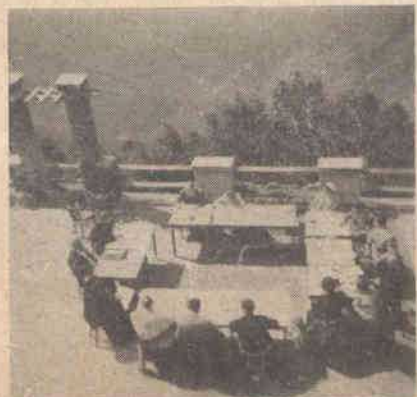
A partir de ces bases nous pouvons affirmer notre position. Nous ne condamnerons pas les prétentions du positiviste sans montrer le bien-fondé de son désir d'accéder à partir de sa science à une vérité philosophique. Nous n'opposerons pas au matérialisme un spiritualisme désincarné ; nous partirons de ce qu'il y a d'humain dans l'effort matériel de l'homme — dans l'effort technique — pour monter aux valeurs spirituelles qui donnent leur sens à son effort ; c'est ainsi que pour le problème trop rebattu : « spécialisation » — « culture générale » nous chercherons des solutions empreintes à la fois de réalisme social et de sagesse chrétienne. Nous n'engagerons pas le dialogue avec l'humaniste libéral — ni

avec l'Université libérale — sur la base de la Vérité révélée ; mais nous nous tiendrons toujours prêts à démontrer à ceux qui cherchent que seule la conception chrétienne de l'homme donne son sens total à l'humanisme.

Notre dialogue ne sera pas toujours, ni nécessairement, une discussion académique. Il pourra s'engager sous la forme d'une *collaboration* pratique avec les autres sur le *plan scientifique* (collaboration qui peut très utilement se développer entre Universités catholiques et Universités neutres) et dans l'*action institutionnelle pour le bien de la communauté universitaire*.

A l'intérieur même de l'Université neutre, notre dialogue suppose le *témoignage* d'une foi vivante : témoignage personnel, mais témoignage aussi d'une communauté chrétienne, de ses célébrations eucharistiques (où professeurs et étudiants se retrouveront dans un même acte de religion), de sa vie « familiale » marquée d'une charité profonde et largement ouverte, de son rayonnement intellectuel et culturel. Il suppose enfin, comme garantie essentielle de son efficacité, l'appui réel, mais incalculable, de la prière.

(Suite page 4)



Séance sur la terrasse

Vierge sous le beau titre *Causa nostrae laetitiae*. Si le nombre de participants était restreint, il ne manquait rien, d'ailleurs, de ce qui faisait la valeur essentielle des rencontres précédentes : une vie commune de prière, de travail et d'amitié fraternelle dans un isolement parfait, car la montée vertigineuse depuis Rapallo laisse loin au-dessous de la cabine téléphonique toute possibilité de distraction !

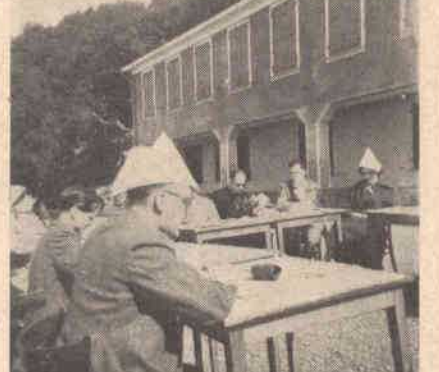
Le travail avait été préparé par des résumés remis d'avance aux participants. La majeure partie du temps a pu ainsi être consacrée à la discussion, et c'est ensemble qu'on a élaboré les conclusions dont nous donnons ici un aperçu général. Le sujet de « L'Université et l'Eglise » sera encore développé au Canada par Mgr Parent, Vice-Recteur de l'Université Laval, dans la dernière grande conférence du Congrès mondial. Il importait, cependant, dès maintenant de l'approfondir et de le présenter dans ses grandes lignes, car il touche par ses différents aspects à l'ensemble de notre thème général de la « Mission de l'Université ».

Institution humaine et institution divine

C'est Mgr Guano, Vice-Assistant national du Movimento Laureati, qui a introduit la première discussion, sur les principes généraux qui gouvernent les rapports entre l'Université et l'Eglise :

L'Eglise s'intéresse à l'Université, tout d'abord en raison des *exigences immédiates de sa vie de pensée et d'action chrétiennes* ; elle a besoin d'un apport de l'intelligence humaine pour l'approfondissement des données de la Révélation, pour la défense et la propagation de la foi et de la pensée chrétiennes. Mais elle s'y intéresse aussi en raison de l'intérêt qu'elle porte aux choses laïques prises en elles-mêmes, surtout aux choses qui ont plus d'importance dans la vie de la communauté : à la profession, à la recherche de la vérité, à la vie communautaire. L'Eglise doit faire œuvre de *rédemption et de sanctification de tout ce que Dieu a posé dans la nature*, et surtout des choses les plus précieuses ; elle sait aussi que toutes les choses de la nature pourront l'aider dans sa tâche de rédemption et de sanctification des hommes que Dieu lui a confiés. L'Eglise s'intéresse enfin aux âmes qui vivent dans le milieu universitaire et à ce qu'elles signifient pour l'avenir de la société.

De son côté, l'Université, même purement laïque, ne peut pas se désintéresser de l'Eglise, en tout cas comme fait historique et comme facteur important dans le développement de la culture. Pour le croyant, l'Eglise est évidemment celle qui



LES DROITS DES PARENTS A L'ÉCOLE

Quelques 70 personnalités de 15 pays différents — des éducateurs, des juristes, des professeurs d'université, des sociologues, des hommes politiques — se sont réunis à Salzbourg, du 16 au 21 avril, sous l'égide du Mouvement international des Intellectuels catholiques de Pax Romana.

Ils y ont joui de l'hospitalité large et sympathique des intellectuels catholiques autrichiens groupés dans l'Österreichischen Cartell-Verband et ils ont pu apprécier les richesses culturelles de cette capitale de l'art baroque et de la musique qu'est la ville de Salzbourg: la Messe du couronnement de Mozart, les deux concerts de musique de chambre, le Festhommers des étudiants de l'Österreichischen Cartell-Verband, la réception des autorités du « pays » de Salzbourg, l'acte académique solennel dans l'ancienne résidence des Princes-Archevêques, l'excursion au lac de Saint Wolfgang ont contribué à entourer notre rencontre de cette atmosphère de cordialité et de distinction qui est le propre de l'Autriche.

Le travail de la semaine d'études a été fructueux. Après avoir entendu les rapports du professeur August Knoll, de Vienne, de M. l'abbé Emile Marry, de Fribourg, de M. Edouard Lizop, de Paris, de M. Pierre Harmel, Ministre de l'Instruction publique de Belgique, de M. Jos. de Boer, de La Haye, et du professeur Friedrich Schneider, de Munich et Salzbourg, les commissions spécialisées ont eu chaque après-midi de longs échanges de vues. Au terme des séances, tous les participants ont approuvé à l'unanimité la déclaration suivante.

Le Mouvement international des Intellectuels catholiques de PAX ROMANA

a tenu à Salzbourg, du 16 au 21 avril 1952, une Rencontre d'études sur
Les droits des parents à l'école

Guidés par les principes de l'Encyclique *Divini Illius Magistri* et les enseignements de Sa Sainteté le Pape Pie XII, les participants à ces réunions concluent leurs travaux par les considérations suivantes :

L'école étant une institution dont la fin est de procurer l'instruction et l'éducation de la personne humaine, elle implique nécessairement les droits suivants :

1. L'enfant a droit à une éducation complète, c'est-à-dire au développement intégral de sa personnalité dans l'actualisation de toutes ses



Le Conseil du MIIC hôte de l'Oe. C.V. autrichien

fins à la fois individuelles et sociales, temporelles et supra-temporelles.

2. La famille a le droit et le devoir de porter à son plein achèvement, au moyen de l'éducation, selon ses convictions et dans la liberté des consciences, l'œuvre génératrice de la procréation. Ce droit est primordial, inviolable et inaliénable.

3. L'Église a droit, en vertu de son institution divine, de porter à son plein achèvement, au moyen de l'éducation chrétienne, l'œuvre génératrice surnaturelle commencée par le baptême. L'enfant et la famille, y compris l'enfant et la famille non catholiques, ont donc le droit à l'éducation morale et religieuse réclamée par leur conscience.

4. L'Etat a le droit et le devoir :

a) de protéger les droits de l'enfant, de la famille, de l'Église et des consciences ;

b) de promouvoir l'instruction et l'éducation, soit en exigeant de tous un certain degré d'instruction et d'éducation civiques, soit en établissant lui-même directement des écoles ;

c) de veiller sur l'école dans les limites de ses libertés et du bien public.

5. L'école a donc droit à la liberté nécessaire à son existence et à l'exercice de sa fonction.

6. La famille a le droit de pouvoir choisir entre l'école publique et l'école privée, à parité de conditions et de droits.

7. L'école non publique a donc le droit de représentation auprès de tous les organes qui délibèrent à son sujet.

8. La famille en tant que contribuable a droit, selon le principe de la justice distributive, à l'égalité dans la répartition des fonds publics, quelle que soit l'école fréquentée par ses enfants.

La Rencontre constate

avec satisfaction que les principes ici énoncés concordent avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, quand elle affirme que « la famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat » (art. 16 § 3) et que « les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants » (art. 26 § 3) ; et avec le Protocole additionnel de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signé à Paris les 19 et 20 mars 1952, par les Ministres des Affaires Étrangères des pays appartenant au Conseil de l'Europe, disant : « Nul ne peut se voir refuser le droit à l'instruction. L'Etat dans l'exercice de toutes fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques » (art. 2).

La Rencontre

ayant constaté l'ampleur des forces qui tendent à désagréger la famille ;

considérant l'importance des éléments nécessaires à la reconstruction de la vie familiale, du point de vue religieux, moral, civique ;

considérant que les moyens et les méthodes, de nature religieuse, morale et psychologique, auxquels on peut avoir immédiatement recours, doivent être surtout d'ordre pratique et tenir compte de la situation économique et des conditions générales de la vie moderne ;

émet les vœux suivants :

1° que tout mouvement d'inspiration catholique se préoccupe d'élaborer et de diffuser une pédagogie de la famille, inspirée des principes fondamentaux du christianisme, orientée vers l'éducation intégrale de la personne humaine, considérée en toutes ses valeurs d'ordre spirituel, moral, intellectuel, dont la famille constitue le milieu naturel ;

2° qu'on prenne en considération toute activité ayant pour but d'orienter la politique générale des différents pays en vue de favoriser la famille et d'assurer une législation qui protège la famille par tous les moyens possibles, tels que les salaires et les allocations familiales, le logement, l'aide aux familles nombreuses, les réductions d'impôts, les bourses d'étude, etc. ;

3° qu'on envisage l'organisation d'associations de familles susceptibles de représenter la famille devant l'Etat, de faire connaître les problèmes essentiels que pose la reconstruction de la famille et d'en trouver des solutions justes du point de vue chrétien ;

4° que tout effort et toute activité soient mis en œuvre pour rapprocher la famille de l'Église, de façon à faire participer le noyau familial à la vie religieuse de la communauté pour réaliser l'esprit intégral de la vie chrétienne ;

ayant étudié plus particulièrement les rapports de la famille et de l'école ;

constate les résultats favorables à la liberté d'enseignement obtenus dans certains pays depuis à peu près un demi-siècle ;

constate par ailleurs que l'extension des fonctions de l'Etat le porte à développer ses attributions dans le domaine de l'instruction et de l'éducation d'une manière qui présente des dangers pour les droits de la famille et de l'Église.

La Rencontre proclame en conséquence :

1° la nécessité de la liberté de l'initiative privée en matière d'éducation sous le contrôle des autorités ecclésiastiques et civiles ;

2° la nécessité d'une étroite collaboration entre les parents et l'école ; les premiers fortifiant ainsi le sens de leurs responsabilités, l'école y trouvant le plus solide soutien contre l'emprise de l'Etat et les parents et les maîtres enrichissant mutuellement leur valeur éducative ;

3° que les parents n'exercent pas vraiment leur devoir quand ils se déchargent de leurs responsabilités en envoyant leurs enfants à l'école de leur choix, mais que le devoir de leur état de conjoints chrétiens en vertu des grâces particulières du sacrement implique non seulement le soin de soutenir matériellement l'école, mais aussi de collaborer étroitement avec les maîtres en matière d'éducation ;

4° que cette collaboration, pour être pleinement efficace,

LE CONSEIL DU MIIC A SALZBOURG

Dans une grande salle claire et fraîche, haut plafond orné de moulures baroques, murs épais blanchis à la chaux, la *Suba academica* de l'antique Université de Salzbourg, le Conseil de Pax Romana-MIIC a tenu, du 15 au 17 avril, sa XIII^e session. Tout autour, dans leurs robes de pourpre et leurs cols de dentelle, les Princes-Archevêques du XVII^e et du XVIII^e siècle, qui ont donné à Salzbourg sa saveur et son prestige, semblaient s'intéresser à notre travail avec la même bienveillance aristocratique de leur successeur du XX^e siècle lorsqu'il nous recevait dans son Palais...

L'accueil de Salzbourg à Pax Romana a été tout empreint de cette même distinction cordiale. Et nous garderons un souvenir reconnaissant de ces journées qui nous ont permis de fêter — en marge de la Rencontre d'études sur les droits des parents à l'école — le cinquième anniversaire de la constitution du Mouvement, à Rome, dans cette même semaine de l'Éques 1947.

Après les rapports du président, M. Roger Millot, et du secrétaire, qui ont amené un tour d'horizon général sur la situation actuelle du



Un aspect de Salzbourg

Mouvement, le Conseil a appris avec satisfaction que le Saint-Siège avait approuvé définitivement la modification des statuts concernant le mode d'élection du Président et le règlement pour la désignation de tous les dirigeants du MIIC, votés par la V^e Assemblée plénière, à Reims, en juillet dernier.

Le Mouvement est en progrès continu, comme le prouvent les demandes d'affiliation du Centre

AVERTISSEMENT DE LA RÉDACTION

Le Conseil du MIIC, réuni à Salzbourg, et le Comité directeur du MIEC, consulté par correspondance, ont autorisé la rédaction du journal à publier entièrement en français les trois prochains numéros de notre journal. Nous aurons donc jusqu'aux réunions de cet été une édition française et une édition anglaise. Nous tenons à nous excuser auprès de nos lecteurs des fédérations de langue espagnole et de langue allemande de cette modification dans la présentation du journal qui nous a été imposée par des restrictions dans nos ressources et dans le personnel des Secrétariats généraux. Ces amis auront donc la possibilité de choisir entre l'édition française et l'édition anglaise et voudront bien faire connaître leur choix au Secrétariat général. Nous ne doutons pas qu'ils comprennent les raisons qui ont amené les dirigeants de Pax Romana à prendre cette décision.

L'Assemblée plénière du MIIC et l'Assemblée inter-fédérale du MIEC qui se réuniront en août à Toronto auront à prendre une décision définitive à ce sujet.

P.-S. — Les abonnés hollandais qui préféreraient recevoir l'édition anglaise voudront bien le faire savoir à l'Administration Journal de Pax Romana, Rode Laan 38, VOORBURG.

doit être institutionnelle ; aussi la Rencontre souhaite-t-elle que cette collaboration prenne au moins la forme d'associations de parents siégeant auprès de chaque école et possédant la personnalité juridique ;

5° que, les droits des écoles privées étant réservés, dans les écoles publiques les enfants aient la possibilité de recevoir pendant l'horaire normal une instruction religieuse conforme à leur confession ou que certaines de ces écoles puissent être confessionnelles selon le choix des parents.

des intellectuels catholiques du Liban, de la *Liga Universitaria Católica* de São Paulo, Brésil, et de l'*Associação dos Engenheiros Católicos* du Portugal, sur lesquelles le Conseil s'est prononcé favorablement. La *Kolbe Association*, récemment fondée en Afrique du Sud, annonce également sa prochaine demande d'affiliation au MIIC. Dans le domaine de l'apostolat auprès des professions libérales, le Conseil s'est penché surtout sur les problèmes de nos Secrétariats internationaux des Enseignants moyens et supérieurs, des Artistes et des Economistes, qui sont maintenant prêts à commencer leur travail.

L'action du Mouvement auprès des professeurs universitaires a retenu en particulier l'attention du Conseil, qui a étudié à ce propos un mémorandum du professeur Robert Muth, de l'Université d'Innsbruck, et a décidé de constituer une commission spéciale de quatre de ses membres, professeurs d'Université, MM. Muth (Autriche), O'Neill (Grande-Bretagne), Sebastián (Espagne) et Terlingen (Pays-Bas). Pendant le prochain Congrès mondial de Pax Romana au Canada, il se tiendra une réunion restreinte de quelques professeurs d'Université européens et américains pour discuter des responsabilités propres aux professeurs universitaires dans l'apostolat intellectuel et pour confronter à ce sujet les conceptions et les problèmes respectifs des universitaires des deux côtés de l'Atlantique.

La préparation du prochain Congrès mondial de Pax Romana à Montréal-Québec et de l'Assemblée plénière du MIIC qui doit le précéder à Toronto ; l'examen des propositions pour le thème d'étude de la VII^e Assemblée plénière de 1953, en Allemagne ; l'avenir de notre Commission permanente pour les Fédérations en exil ; les publications de Pax Romana ; la situation financière du Mouvement et nos relations avec les organisations internationales ont rempli le reste de cette session, brève mais fructueuse. Dans ce dernier chapitre, le Conseil s'est occupé principalement de deux initiatives de l'UNESCO qui nous intéressent : la publication d'une histoire culturelle et scientifique de l'humanité et la conférence internationale des artistes qui doit se réunir à Venise du 22 au 28 septembre de cette année. Le Conseil a entendu en outre avec grand intérêt un exposé du professeur Ludvig Englert, de Munich, sur le projet d'une académie catholique pour la formation intellectuelle et morale des cadres et des dirigeants de l'apostolat des laïcs, dont il est le promoteur.

En marge des séances, les membres du Conseil ont eu l'occasion de visiter les colonies de maisons que les *Donauschwaben* (Allemands du Danube), que les malheurs de la guerre ont chassés de leurs demeures en Hongrie, en Roumanie, en Yougoslavie, etc., sont en train de construire de leurs propres mains près de Salzbourg, où ils ont été nombreux à chercher refuge. Plusieurs parmi eux sont des universitaires constitués en Fédérations d'étudiants et de diplômés. Nous leur souhaitons de retrouver la paix et le bonheur familial dans ces maisons que leur courage et leur esprit d'entraide ont fait surgir de terre, avec le soutien de la *Caritas catholica* et de l'*Aide Suisse à l'Europe!*

Faites connaître Pax Romana à vos amis!

Université de Fribourg
Suisse

Summer School 1952

14 juillet — 23 août

COURS GÉNÉRAUX

UN MONDE A RECONSTRUIRE

HISTOIRE — PHILOSOPHIE — RELIGION — SCIENCES SOCIALES
SCIENCES POLITIQUES

LANGUES ET LITTÉRATURES
ALLEMAND ANGLAIS FRANÇAIS

Abonnements

	Fr. s.	Sh.	£	Fr. fr.	pesetas
simples	5.—	6/—	1.—	300	12,50
de soutien	10.—	12/—	2.50	600	25.—

Compte de chèques postaux
Fribourg : 114 1036

Publicité : s'adresser à l'Administration du Journal
14, Rue St-Michel, Fribourg (Suisse)

Pax Romana

Rédaction

Secrétariat Général de Pax Romana, 14, rue St-Michel
Fribourg (Suisse)

Responsable : Bernard Ducret

Impression : Imprimerie St-Paul, Fribourg (Suisse)

L'UNIVERSITÉ ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

par Alceu Amoroso Lima

I. Le passage du nationalisme à l'universalisme est une caractéristique de la marche des temps modernes, de la Renaissance à nos jours. A l'unité médiévale, la Renaissance a substitué la pluralité nationale. Cette unité, au moyen âge, était basée sur une vérité spirituelle et sur une erreur géo-démographique. La vérité spirituelle était l'unité du genre humain. Tous les hommes sont en substance le même homme. Ils partagent la même nature. L'humanité doit donc constituer une seule communauté, quelles que soient les variations auxquelles elle soit soumise, conséquences d'événements historiques ou d'accidents anthropologiques. L'erreur géo-démographique a été la confusion du continent européen avec toute la terre habitable, ainsi que celle de l'homme européen avec l'homme normal.

Pour cette raison, la Renaissance détruit une unité qui n'était que partiellement authentique. Une nouvelle phase de l'histoire de l'humanité commence alors, à partir du XVI^e siècle, une phase qui allait être marquée par l'hypertrophie croissante du concept de Nation. L'Université a suivi ce changement d'accent entre l'unité médiévale et le nationalisme des temps modernes. L'Université

de la liquidation du nationalisme politique, ainsi que des premiers essais d'un futur universalisme. Mais quoique cet universalisme se fonde sur une observation correcte des faits géo-démographiques, il est actuellement déformé dans son sens spirituel parce qu'il nie, théoriquement ou pratiquement, l'existence d'une unité morale parmi les hommes. L'humanité a perdu le sens de l'unité spirituelle basée sur une vérité philosophique et sur une révélation théologique. Cette humanité, vidée ainsi de son unité spirituelle, se multiplie en actes de vénération pour un nombre indéfini de vérités partielles et de systèmes théologiques arbitraires. Sur le tombeau de la vraie unité on veut élever de nouvelles et fausses unités qui tâchent, en notre temps, de se fonder non plus sur le terrain religieux ou philosophique, mais sur

phase universaliste où nous commençons d'entrer en ce XX^e siècle est également marqué par ce nouvel état d'esprit. L'Université de notre temps se trouve en face de deux universalismes : le vrai et le faux. Le faux universalisme est celui qui se fonde sur une conception totalitaire de l'unité, c'est-à-dire sur la confusion entre unité et uniformité. Le vrai universalisme est celui qui mène à l'unité par la variété, qui distingue pour unir. Dans ce vrai universalisme, la catégorie nationale n'a pas à disparaître devant la catégorie internationale. L'impérialisme et toute espèce de monisme politique doivent disparaître en face de la notion de communauté de nations et de co-existence de familles spirituelles et de respect réciproque pour les libertés d'autrui.

C'est à ce vrai universalisme que doit se référer la conception organique de l'Université et l'esprit universitaire authentique que nous avons mission de promouvoir.



L'Université catholique de Rio-de-Janeiro

le terrain économique et politique; le totalitarisme n'est autre chose qu'une théologie à l'envers, dans laquelle l'Etat devient le deus ex machina d'une humanité qui a perdu son centre de gravitation philosophique et théologique, au même moment qu'elle acquerrait une unité plus authentique dans le domaine scientifique et géo-démographique. Nous sommes menacés d'une complète inversion de l'unité médiévale. Nous avons perdu l'unité morale et culturelle du XIII^e siècle, dont Henry Adams a parlé avec une telle ferveur, et nous sommes en train d'essayer une fausse unification politico-économique de laquelle les totalitarismes de droite et de gauche du XX^e siècle représentent peut-être une vision tragique par anticipation.

II. Notre devoir à ce sujet est celui de travailler hardiment en faveur du vrai esprit d'universalité qui peut corriger l'erreur géo-démographique du moyen âge sans tomber dans l'erreur ethico-sociologique et philosophico-théologique du XX^e siècle.

Le type d'Université qui correspond à la

Grâce à l'amabilité du professeur Alceu Amoroso Lima, nous sommes en mesure de présenter aujourd'hui à nos lecteurs quelques-unes des idées les plus saillantes qu'il développera dans sa conférence sur l'Université et la communauté internationale, la V^e de notre Congrès.

M. Alceu Amoroso Lima, professeur de l'Université catholique de Rio-de-Janeiro et de l'Université nationale du Brésil, que son pseudonyme Tristão d'Atayde a rendu fameux par ses quelques quarante volumes d'études sur la philosophie et la sociologie, ainsi que sur l'histoire et la littérature moderne de son pays, est actuellement directeur du Département des affaires culturelles de l'Union Pan Américaine, à Washington.

du moyen âge était une institution transnationale, et qu'on pouvait même appeler poly-nationale, avec ses étudiants distribués entre différentes nations et ses maîtres recrutés dans tous les pays de l'Europe, mais avec un enseignement basé sur les connaissances humaines et sur la hiérarchie des valeurs. A mesure que cette unité européenne se corrompt et que surgissent l'indépendance des Nations ainsi que l'absolutisme politique des différents régimes nationaux, l'Université perd à son tour son caractère transnational en devenant, peu à peu, une institution marquée par un esprit nationaliste.

Nous sommes les témoins du XX^e siècle

Les Etudiants espagnols et la Mission de l'Université

En Espagne aussi le sujet d'étude du prochain Congrès mondial de Pax Romana attire l'attention spéciale des jeunes universitaires. La JUMAC (Jeunesse universitaire masculine d'action catholique) vient de consacrer aux problèmes de l'Université ses IX^e journées nationales qu'elle a tenues à Madrid, les 5, 6 et 7 avril dernier.

Pour nos amis espagnols, le problème universitaire se présente tout d'abord sous l'aspect apostolique, le premier devoir de l'Action catholique universitaire étant de gagner au Christ des hommes, c'est-à-dire les étudiants. Mais le problème de l'Université les intéresse aussi sous un autre aspect, c'est-à-dire celui de la mission de l'Université au sein de la société dont elle doit préparer l'avenir.

C'est pourquoi les IX^e journées nationales de la JUMAC comprenaient un double programme : d'une part une série de sujets concernant le travail interne de la fédération et d'autre part une série de conférences sur la mission de l'Université.

Dans le premier ordre d'idées, les étudiants espagnols ont étudié : l'aspect apostolique de leur travail ; le problème des résidences et collèges pour étudiants universitaires ; les problèmes des jeunes diplômés ; l'organisation de la JUMAC dans les diocèses où il n'y a pas d'université ou de grande école ; la publication d'une revue universitaire et enfin les relations internationales et les échanges culturels.

Les conférences sur la mission de l'Université étaient les suivantes :

L'Université et l'Eglise, par Alfonso Prieto.
L'Université, la société et l'Etat, par Angel Vegas.
L'Université et la formation de la personnalité, par Manuel Alonso García.

Les travaux de la journée étaient dirigés par Ramón Reñé Bach, président de la Commission nationale de la JUMAC. A la séance de clôture, à laquelle ont participé plusieurs évêques, M. Enrique Pastor, président national des jeunes masculines d'Action catholique, prononça également un discours sur les préoccupations apostoliques des étudiants catholiques à l'égard de l'Université.

Aux participants de la Rencontre de Salzbourg

Sa Sainteté accueillant paternellement hommage participants semaine études MIIC sur droit parents école souhaite tout cœur fructueux échanges de vues sur important sujet envoie tous assistants Bénédiction apostolique implorée.

Montini, Substitut.

XXII^{ME} CONGRÈS MONDIAL DE PAX ROMANA

« La Mission de l'Université »

Toronto - Ottawa - Montréal - Québec

Août 1952

*

PROGRAMME

- Toronto :** Comité directeur du MIEC : 18, 19 et 20 août.
Conseil du MIIC : 19, 20 et 21 août.
Assemblée interfédérale du MIEC : 21 (soir), 22, 23 et 24 août.
Assemblée plénière du MIIC : 22, 23 et 24 août.
Excursion aux chutes de Niagara et au sanctuaire des Saints Martyrs Canadiens, le jeudi 21 août.
- Ottawa :** Dans l'après-midi du 24 août, les délégués quitteront Toronto par train pour arriver à Ottawa le même soir. Réception par les autorités religieuses, civiles et universitaires d'Ottawa, le 25. Arrivée à Montréal dans la soirée.
- Montréal :** 26, 27, 28 et 29 août. Quatre conférences suivies de travaux de commissions :
Origines et évolution historique de l'Université, par le R. P. Gerald B. Phelan (professeur à Notre-Dame University, U. S. A.).
L'idée de l'Université, par M. Olivier Lacombe (professeur à l'Université de Lille et à l'Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris, France).
L'Université et l'Etat — L'Université et la société.
Une excursion aux Laurentides est prévue pour l'après-midi du 28 août.
Le voyage à Québec se fera dans l'après-midi du 30 août.
- Québec :** Les deux journées du 31 août et du 1^{er} septembre permettront d'entendre les dernières conférences :
L'Université et la communauté internationale, par M. Alceu Amoroso Lima, de Rio-de-Janeiro (Brésil), (Director of Department of Cultural Affairs of the Pan American Union, Washington).
L'Université et l'Eglise, par Mgr Alphonse-Marie Parent (Vice-Recteur de l'Université Laval, Québec, Canada), et une conférence sur Pax Romana, que prononcera M. Hugh Taylor (professeur à Princeton University, U. S. A.), et de participer aux cérémonies officielles du centenaire de l'Université Laval. Pour tous renseignements, prière de s'adresser soit au Secrétariat général de Pax Romana, rue St-Michel 14, à Fribourg, soit au Secrétariat du Comité d'organisation du XXII^e Congrès mondial de Pax Romana, Université de Montréal, Casier postal 6128, Montréal (Canada).

